

# CHARENTE

## LE DÉPARTEMENT

### PÔLE FINANCES ET APPUI AUX SERVICES

Direction des finances et moyens généraux  
Service Europe et subventions

**Bureaux :**  
36 rue de l'arsenal  
16000 ANGOULÊME  
Téléphone : 05 16 09 69 17

Angoulême, le **15 FEV. 2019**

**Monsieur Alain ROUSSET**  
Président  
Hôtel de Région  
14, Rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX CEDEX

Affaire suivie par : Barbara FAURE/SG  
Ligne directe : 05 16 09 69 17  
PJ : Fiches priorités d'investissement

**Objet : Contribution du Département de la Charente en réponse à la consultation de la Région sur les priorités d'investissements 2021-2027 des fonds européens.**

**Annexes : contribution du Département et tableau de synthèse des priorités stratégiques**

**Monsieur le Président,**

Vous nous avez sollicités, de même que l'ensemble des partenaires locaux, sans préjudice des décisions qui seront prises par l'Etat, sur les priorités d'investissements 2021-2027 des fonds européens. Partie prenante dans la mise en œuvre des programmes européens en tant que gestionnaire mais aussi bénéficiaire des fonds depuis plusieurs années, le Département de la Charente souhaite profiter de cette démarche pour confirmer sa volonté d'être associé à leur gouvernance.

A ce titre, notre institution rejoint la position de l'Assemblée des départements de France, qui prône l'association des élus locaux à la définition, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes dans le cadre de la politique de cohésion 2021-2027. Elle est la condition sine qua non d'une visibilité et d'une incarnation locale des enjeux européens dans le quotidien de nos concitoyens.

Je souhaiterais attirer par ailleurs votre attention sur deux points de vigilance. Malgré des efforts de simplification, les acteurs et bénéficiaires des Fonds Européens Structurels et d'Investissement constatent encore que les procédures de gestion et de contrôle ont conservé une grande complexité sur la période de programmation en cours. Le Département ne peut donc que soutenir les propositions de simplification formulées par la Commission Européenne à l'égard des futures autorités de gestion dans la suite du processus d'élaboration des règlements et des programmes.



Correspondance à adresser au  
Conseil départemental - 31 boulevard Émile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULÊME Cedex 9  
[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)



Sur le plan financier, une attention particulière devra être portée à la mise en œuvre des programmes européens dès 2021 malgré le report du vote du cadre financier pluriannuel après les élections européennes. Les départements étant déjà contraints sur leurs dépenses de fonctionnement, ces cofinancements jouent un rôle essentiel tant en soutien aux structures locales qu'aux grands projets d'équipement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,

  
Pour le Président et par délégation  
Le Vice-Président

**François NEBOUT**

**Contribution du Département de la Charente**  
**Priorités stratégiques d'investissement 2021-2027 des fonds**  
**européens soutenues par le Département**

La contribution du Département est articulée autour des cinq politiques d'investissements proposées par la Commission Européenne dans le cadre de la politique de cohésion et du second pilier de la politique agricole commune (FEADER).

# UNE EUROPE PLUS INTELLIGENTE

## *Numérique – Soutien à la transition numérique du territoire*

### **1. Lutter contre la fracture numérique**

Le numérique est devenu un outil indispensable au quotidien ainsi qu'une source d'innovation dans les administrations publiques et les entreprises. Cependant, 13 millions de français éprouvent des difficultés d'usage de ces nouveaux outils et 40% de la population est inquiète à l'idée de réaliser ses démarches administratives en ligne.

Le numérique est désormais un enjeu d'inclusion sociale. A ce titre, le rapport « stratégie nationale pour un numérique inclusif », publié en mai 2018 et co-écrit par la mission société numérique et les parties prenantes que sont l'ADF, l'ARF, le CGET et la CNAF, met en évidence le besoin d'accompagnement des populations pour éviter la fracture numérique.

Les fonds européens doivent soutenir le développement des technologies numériques, mais aussi la formation au numérique pour tous. L'accompagnement humain est indispensable, particulièrement dans les territoires ruraux et les quartiers politiques de la ville pour guider leurs habitants vers l'autonomie.

### **2. Se saisir du numérique comme levier de développement**

Concomitamment, la modernisation des entreprises par l'appropriation des outils et usages numériques devra être soutenue afin de favoriser leur compétitivité future.

A l'échelle des autres compétences départementales, les fonds européens pourront porter sur le développement des outils numériques notamment dans le but de favoriser les actions de valorisation du patrimoine historique, naturel et culturel.

## *Transformation économique – Développement du tourisme fluvial, vert et de loisir*

Le tourisme est l'un des piliers de l'économie départementale. La Charente accueille tout au long de l'année le tourisme culturel (thermes de Chassenon, château de la mercerie, Cognac, Angoulême, etc.) le tourisme fluvial, le tourisme sport-loisir (randonnées, canoë-kayak, site du Chambon, etc.) en plus des temps forts des festivals de la Bande Dessinée, du Film Francophone et des Gastronomades.

### **1. Poursuivre le déploiement des projets autour des vélo-routes et voies vertes**

Ces atouts touristiques ont été complétés dès 2004 par le schéma départemental des véloroutes et voies vertes. Il est composé de l'itinéraire européen « La Scandibérique/EV3 » et de deux itinéraires nationaux « La Flow Vélo/V92 » et la « V93 ». Ces 3 axes sont inscrits au schéma national et référencés à l'observatoire des Véloroutes et Voies Vertes. Le Département de la Charente a de nouveau enrichi son offre cyclable en créant le "Tour de la Charente", ainsi que 35 boucles locales de découverte réparties sur l'ensemble de son territoire.

Suite à la réactualisation des schémas nationaux et régionaux en 2019, diverses modifications sont envisagées afin d'étoffer l'offre cyclable et de constituer un véritable maillage, en connectant les itinéraires existants :

- connexion de la Scandibérique à la V93 en direction de Limoges (87) à partir des Lacs de Haute-Charente ;
- proposition d'extension de la V93 jusqu'à Niort (79) et la VéloFrancette (V43), via Confolens et Ruffec ;
- connexion de la voie verte du Ptit Rouillat au sud à La Flow Vélo / Scandibérique et au nord à la liaison Ruffec Niort ;
- connexion du Tour de la Charente à Ribérac (24) à partir d'Aubeterre-sur-Dronne ;
- proposition d'extension du Tour de la Charente au projet du "Coran" (17) et Saintes (17) à partir de Cognac.

## **2. Valoriser et rendre accessible le patrimoine naturel et culturel charentais**

Pour soutenir le développement touristique du territoire, les fonds européens devront permettre d'accompagner la modernisation des infrastructures touristiques (automatisation des écluses, adaptation de la signalétique fluviale, etc.), la construction et l'aménagement de nouveaux équipements touristiques (aménagement sportif du fleuve Charente et du site du Chambon, escape game au château de la Mercerie, véloroutes, etc.) mais aussi les projets de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

### *Soutien aux PME – Développement de l'économie locale*

#### **1. Conserver une place importante dans le domaine agricole**

La Région Nouvelle-Aquitaine est la première région agricole de France et compte plus de 180 000 emplois dans ce secteur d'activité (agro-alimentaire, vins et spiritueux inclus). Le Département, marqué par une économie agricole importante, ne peut que défendre le soutien au développement agro-alimentaire et viticole, en favorisant les investissements :

- valorisant la consommation locale et les circuits courts, encourageant la lutte contre le gaspillage alimentaire notamment en restauration collective pour que les économies générées couvrent les éventuels surcoûts liés à l'achat local ;
- accompagnant l'évolution des systèmes et pratiques agricoles ;
- soutenant l'émergence de mesures d'innovation et de valeur ajoutée (transformation à la ferme, signes de qualité), de recherche d'autonomie (alimentaire, énergétique) ou s'inscrivant dans des approches environnementales de reconquête de la qualité des eaux ;
- confortant la sécurité sanitaire (rôle du laboratoire public d'analyse de la Charente).

#### **2. Asseoir et conforter la place du département comme pôle majeur de développement des industries créatives**

Le Département a également mis un point d'honneur au développement des industries culturelles et créatives. Reconnu comme pôle de compétences majeur des industries culturelles et créatives, il souhaite que l'innovation dans les entreprises de l'Image puisse être accompagnée sur la prochaine génération de fonds européens.

## UNE EUROPE PLUS VERTE ET A ZERO EMISSION DE CARBONE

Le Département se positionne en faveur des efforts collectifs nationaux et internationaux de lutte contre le changement climatique par la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables. Un équilibre entre développement des énergies renouvelables et la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager doit être trouvé.

*Transition énergétique – Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine bâti et accompagner l'usage des modes de transports plus propres*

### 1. Encourager la mobilité douce

Principalement dédiés au tourisme cyclable et de randonnée, les aménagements cyclables (V92, EV3, V93,...) peuvent servir la mobilité quotidienne notamment sur l'agglomération du GrandAngoulême et de Cognac. Des aménagements complémentaires (parc sécurisés vélo, aménagement de pistes cyclables complémentaires, etc.) pourraient étoffer l'offre de mobilité quotidienne et se poser en alternative à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

### 2. Rénover le bâti en préservant sa valeur historique

Une grande partie du patrimoine public (établissements d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, bâtiments administratifs ou autre locaux accueillant du public) bâti au siècle dernier est énergivore au regard des standards actuels. Par conséquent, il convient d'accompagner les collectivités locales dans ces travaux de réhabilitation de leur patrimoine, au moyen de financement européens.

*Soutien aux énergies renouvelables – Poursuite du développement des énergies renouvelables*

### 1. Soutenir l'innovation et la recherche

La Commission Européenne place de nouveau l'enjeu des énergies renouvelables comme une priorité d'investissement pour la période 2021-2027. Le Département est favorable au développement de projets solaire, bois-énergie, hydro-électrique, de méthanisation, hydrogène, et souhaite accompagner l'innovation et la recherche dans ce secteur.

### 2. Développer les outils d'ingénierie de projet pour faciliter les transitions écologiques

Les fonds européens devront également accompagner l'ingénierie de projet et le conseil-expertise dans ce domaine (par ex. des conseillers en énergie partagé) pour permettre aux plus petites collectivités ou aux entreprises de développer des projets d'EnR (cohérents avec leurs infrastructures et leurs besoins tout en les aidant à maîtriser leurs consommations).

*Lutte contre le changement climatique – Préservation des continuités écologiques et valorisation des espaces naturels sensibles*

L'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, et le département de la Charente, regorgent de patrimoines naturels remarquables. Les acteurs locaux doivent disposer des moyens d'agir pour répondre aux objectifs :

- de protection de la biodiversité et des ressources en eau ;
- de demande sociale d'ouverture au public et de pédagogie à l'environnement.

## **1. Préserver la qualité de l'eau**

La préservation durable de la qualité à l'eau doit être accompagnée afin de garantir un accès sécurisé et équitable à tous, tout en assurant les continuités écologiques sur les fleuves. Ainsi, les fonds européens devront permettre de mettre en œuvre des actions en matière :

- de connaissance et de suivi de la ressource en eau ;
- de reconquête de sa qualité (programme re-source) ;
- d'accompagnement des études préalables aux aménagements de réserves d'eau ;
- d'accompagnement de l'évolution des systèmes et des pratiques agricoles ;
- de lutte contre les espèces invasives ;
- d'entretien raisonné et respectueux des bords de fleuve ;
- de création de passes à poissons sur le domaine public fluvial ;
- de maîtrise de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental, dans des opérations nouvelles et expérimentales liées à la protection des captages d'eau potable par exemple.

## **2. Maintenir et valoriser les espaces naturels sensibles**

Les Espaces Naturels sensibles visent à préserver la qualité des milieux naturels et leurs habitants, tout en étant ouvert au public. Véritable garant du maintien et de la protection de la biodiversité, la politique des Espaces Naturels sensibles devra être soutenue par les fonds européens pour assurer :

- la maîtrise foncière, l'aménagement et la valorisation des espaces naturels sensibles ;
- l'éducation à l'environnement (sentier de découverte, sentier d'interprétation, observatoires, connaissance des milieux, etc.) ;
- la mise en œuvre de plans de gestion.

## **3. Protéger les zones forestières**

La gestion et la protection des zones forestières est un enjeu important des années avenir, tant sur ses aspects économiques que pour ses propriétés écologiques. Il est donc souhaitable que les fonds européens puissent accompagner les projets en matière :

- d'aménagements forestiers en faveur de l'exploitation du bois ;
- d'animation et de développement des connaissances dans les zones forestières (techniciens forestiers).

## **4. Expérimenter des techniques d'entretien raisonné**

L'entretien des bords de routes, bords de fleuves, etc, est une obligation de service public et une nécessité. Cependant, les techniques utilisées sont fortement largement consommatrices de produits chimiques ou pétrolifères et parfois destructrices des écosystèmes naturels. Conscients de la nécessité de préserver notre environnement, les pouvoirs publics réfléchissent à des techniques d'entretien raisonné permettant de garantir un niveau de service satisfaisant.

Une enveloppe de fonds européens pourrait être fléchée sur l'expérimentation de ces nouvelles techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement.

## UNE EUROPE PLUS CONNECTEE

### *Réseaux stratégiques de transport – Soutenir l'aménagement et la rénovation des infrastructures routières et ferroviaires*

#### **1. Aménager et sécuriser les axes routiers stratégiques**

Le Département de la Charente est l'un des rares départements métropolitains à ne bénéficier d'aucun kilomètre d'autoroute. Cependant, l'infrastructure routière permet une offre de service de qualité. Ce qui garantit une réelle attractivité économique et démographique pour le territoire.

La Charente est traversée par deux axes routiers reliant Ouest à l'Est de l'Europe (RN10 – Paris/Péninsule Ibérique) et le Nord au Sud de l'Europe (RN141- Centre Europe -Atlantique), largement empruntés pour le transport de marchandises.

L'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN 141 et la mise en sécurité des quatre derniers carrefours plans accidentogènes de la RN 10 sont des enjeux d'amélioration de l'interconnexion pour l'ensemble des parties prenantes.

Un axe sur le développement et la sécurisation des infrastructures routières dans le prochain programme permettrait de soutenir la mise en 2x2 voies sur les 2 sections suivantes :

- Partie « est » : Roumazières-Loubert / Chasseneuil-sur-Bonnieure, sur 8 km ;
- Partie « ouest » « la Vigerie » / « Malvieille » (commune de Mérignac) sur 8 km également.

Et la sécurisation des intersections suivantes :

- de la route départementale (RD) 192 à Villegâts ;
- des deux carrefours (lieu-dit « les nègres ») au droit de la RD 910 à Verteuil-sur-Charente et de celui avec une voie communale à Aussac-Vadalle.

Cet axe « infrastructures routières » permettrait aussi de soutenir le développement des aménagements de la RD 948 (axes « Limoges - Niort » via Confolens) et de la RD 939 (axe « La Rochelle - Angoulême - Périgueux »).

#### **2. Proposer une offre de transport ferroviaire compétitive**

En matière d'offre de transport, les usagers du train doivent pouvoir bénéficier d'un système cohérent compilant trois types de dessertes, complémentaires :

- une desserte fine du territoire, de type cabotage, marquant l'arrêt dans l'ensemble des gares ou haltes ferroviaires charentaises, peu nombreuses à l'échelle départementale ;
- une desserte express reliant les chefs-lieux de département, visant à développer les relations pendulaires entre bassins d'emplois majeurs. Les liaisons d'Angoulême avec la métropole bordelaise doivent être l'objet d'une attention particulière, au profit des deux sens de circulations ;
- une desserte à grande vitesse vers les grands pôles urbains nationaux : Lille, Strasbourg, Paris, Bordeaux, aujourd'hui et vers d'autres destinations demain.

Un objectif de haute qualité de service doit être poursuivi pour l'utilisateur, avec constance, et par l'ensemble des acteurs du transport. L'importance des correspondances ainsi que l'accès à une information facilement compréhensible pour l'utilisateur, tous modes de transports confondus, permettraient d'améliorer l'enchaînement des déplacements.

Le territoire de la Charente est concerné par 3 lignes ferroviaires :

1. la ligne transversale Limoges/Angoulême/Cognac/Saintes/Royan ;
2. la ligne dite « classique » Paris/Bordeaux ;
3. la ligne à grande vitesse l’Océane Paris/Bordeaux.

## UNE EUROPE PLUS SOCIALE

### *Soutien aux emplois de qualité – Promotion des métiers en tension*

#### **1. Développer la formation et la sensibilisation sur les métiers des secteurs en tension**

En Charente, un certain nombre de métiers sont en tension (secteur médical, service à la personne, viticulture, etc.) malgré un nombre de bénéficiaires de minima-sociaux croissant.

Les fonds européens pourraient être mobilisés sur des projets de sensibilisation aux métiers insuffisamment connus ainsi que pour accompagner l'implantation de pôles de formation dans ces secteurs et à destination de populations peu mobiles et en recherche d'emploi.

#### **2. Promouvoir les métiers environnementaux auprès des publics en insertion socio-professionnelle**

La lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement sont deux enjeux partagés par tous. A des fins d'insertion socio-professionnelle, des projets de bénévolat environnementaux pourraient être développés, avec le soutien des fonds européens, pour mobiliser ces bénéficiaires sur des enjeux nouveaux mais de plus en plus répandus, et leur offrir de nouvelles perspectives d'évolutions professionnelles.

### *Education et compétences – vecteur d'inclusion sociale*

#### **1. Etendre l'offre d'enseignement supérieur et de recherche**

Au-delà de la nécessaire offre de formation de proximité permettant aux étudiants issus de milieux modestes d'accéder à des études supérieures, l'enseignement universitaire en Charente propose des formations s'inscrivant dans les domaines de la mécanique, de l'image, du packaging, des vins et spiritueux et de l'environnement. Elles concernent à la fois l'enseignement et la recherche contribuant dans certains domaines à l'excellence du territoire.

Angoulême dispose depuis plus de 20 ans d'un écosystème dynamique et reconnu autour de l'image. Adossé à un appareil de formation supérieure très performant, cet écosystème contribue au rayonnement d'Angoulême et de la Charente en France et à l'international. Le secteur de l'image et de l'animation constitue ainsi pour le territoire un élément fort de différenciation et un formidable vecteur de croissance et d'attractivité.

En cohérence avec le schéma régional de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030, il semble nécessaire de développer et de consolider une complémentarité forte entre les sites universitaires de plein exercice et l'offre de formation présente sur le territoire charentais. L'objectif est de s'inscrire au titre d'une politique de filière, autour des enjeux liés au luxe, aux spiritueux et aux industries culturelles et créatives, à l'interface de plusieurs priorités régionales. Pour cela, l'investissement dans la rénovation ou la création de locaux adaptés à l'accueil d'écoles d'enseignement supérieur privées ou publiques, mais aussi à celui des étudiants, est primordial.

Le soutien à la recherche (fondamentale, technologique, historique, archéologique, sociale, numérique...) est aussi un axe de développement qui devra être soutenu sur la prochaine période afin d'accroître la compétitivité de la Région.

### **1. Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes, de ceux sortis des dispositifs de protection de l'enfance et des bénéficiaires de minima sociaux**

En qualité de chef de file des politiques solidaires, notamment relatives à la protection de l'enfance et à l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active, le Département souhaite que soit maintenue une enveloppe conséquente de fonds européens fléchée sur l'insertion socioprofessionnelle.

Pourront être soutenues à ce titre, les actions en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en sortie de dispositif de l'aide sociale à l'enfance (services de suite) et des actions structurantes pour l'insertion professionnelle des jeunes et des bénéficiaires de minima sociaux, en cohérence avec le Plan pauvreté.

La mobilité internationale s'avère être un levier complémentaire d'insertion professionnelle. Elle pourrait être encouragée via des programmes d'accompagnement pour les personnes ayant des difficultés d'accès aux dispositifs classiques (Erasmus, Grundvig, etc.).

Les parties prenantes de l'insertion socio-professionnelle ont également besoin d'être soutenues dans le développement des usages du numérique afin d'adapter leur accompagnement au changement sociétal (aire du numérique) mais leur usage des outils de dialogue et de structuration de l'offre locale.

### **2. Soutenir l'insertion sociale et prévenir le décrochage scolaire**

L'inclusion sociale doit intervenir dès l'enfance pour éviter tout décrochage scolaire et difficultés futures d'insertion socioprofessionnelle. La mise en place de lieux d'accueil adaptés et l'accès à la culture sont des vecteurs de cette inclusion. Dans les zones rurales et dès le plus jeune âge, elle doit être une priorité d'investissement pour la période 2021-2027.

A ce titre pourront être soutenues des actions telles que :

- le développement d'offres identifiées comme manquantes pour les enfants en difficultés sociales : prévention et prise en charge précoce des troubles, du handicap et de la chronicité des pathologies psychiques et du comportementales des enfants confiés et protégés par le Département ;
- l'accompagnement à la reconversion des infrastructures publiques sous-exploitées ou inadaptées (ex. des collèges) pour intégrer de nouveaux usages et permettre la réappropriation des lieux par la population (ateliers ouverts aux habitants, résidences d'artiste, etc.) en zones rurales ;
- le soutien aux projets culturels structurants dans les territoires de vie.

### **3. Lutter contre l'illettrisme**

Le Département de la Charente accueille sur son territoire une importante population comorienne et mahoraise, présentant des lacunes en matière d'écriture et de lecture. Or l'illettrisme est un frein à l'insertion socio-professionnelle, il est donc primordial que les actions à destination des populations illettrées puissent être soutenues par des fonds européens.

La lutte contre la désertification médicale est une priorité partagée par les territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine. L'enjeu à l'horizon 2027 est d'offrir un accès à la médecine généraliste pour l'ensemble des citoyens, particulièrement pour les populations les moins mobiles. Il convient de mettre en œuvre une priorité d'investissement en soutien aux programmes concertés et offensifs d'actions permettant d'assurer le renouvellement de l'offre médicale par :

- le développement d'équipes médicales pluridisciplinaires ;
- des centres de santé accueillant des professionnels de santé salariés ;
- le développement d'offres identifiées comme manquantes pour les enfants en difficultés sociales : prévention et prise en charge précoce des troubles, du handicap et de la chronicité des pathologies psychiques et comportementales des enfants confiés et protégés par le Département ;
- le soutien aux projets relatifs à l'imagerie et à la domotique 3D pour accompagner les personnes en perte d'autonomie ;
- la création de maisons de services au public.

## UNE EUROPE PLUS PROCHE DES CITOYENS

### *Développement piloté au niveau local (LEADER-ITI)*

Alors qu'elles représentent 90% du territoire de l'Union Européenne et près de 60% de sa population, les régions rurales n'apparaissent que de manière anecdotique dans les stratégies européennes (stratégie Europe 2020 et stratégie post 2020 en cours d'élaboration).

Pour lutter contre les disparités territoriales, le Département défend un modèle de développement harmonieux et équilibré des territoires. Il souhaite que soit prise en compte de manière significative la dimension rurale dans les futurs programmes européens avec :

- l'augmentation du budget dévolu à la ruralité : au moins 10% sur le FEADER dédié au développement rural en dehors des aides agricoles ;
- la prise en compte d'un axe spécifique « Développement rural » sur le FEDER (doté d'une part de 6% du FEDER en moyenne au niveau national) dans lequel les spécificités territoriales et les territoires infrarégionaux soient appréhendés.

### *Développement urbain durable (UIA-ITI) – soutenir la reconversion des friches industrielles*

La Charente a un passé industriel et artisanal riche, véritable marqueur de son histoire économique. Malheureusement, le territoire est ponctué de friches industrielles et de sites délaissés, potentiellement pollués.

Il conviendra d'accompagner les collectivités de toute taille pour l'identification de ces sites, leur réhabilitation et leur reconversion, dans le cadre de programmes ambitieux.

**Consultation régionale - priorités stratégiques du Département de la Charente**

Priorités d'investissement de l'UE	Priorités du Département	Type d'actions
Innovation	Accompagner la transition numérique sur le territoire charentais	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Développement des outils numériques en zone rurale et dans les QPV</li> <li>o Accompagnement aux usages du numérique pour éviter l'exclusion sociale.</li> <li>o Soutien les usages du numérique dans la valorisation du patrimoine historique, naturel et culturel</li> </ul>
Numérique	Développer le tourisme fluvial, vert et loisir-sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Restauration / automatisation des écluses, adaptation de la signalétique fluviale, mise en place de borne de récupération d'eaux usées</li> <li>o Aménagement sportif du fleuve</li> <li>o Développement du site du Chambon</li> </ul>
Transformation économique	Poursuivre le développement du pôle image, vecteur de développement économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Soutien aux entreprises dans le secteur des industries culturelles et créatives</li> </ul>
Soutien au PME	Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine public	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Restauration des collèges et autres bâtiments publics</li> </ul>
Transition énergétique	Développer des modes de déplacements alternatifs aux véhicules individuels ou plus propres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Aménagement des pistes cyclables à usage quotidien et touristique</li> <li>o Aménagement voies vertes</li> </ul>
Soutien au énergie renouvelable	Poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Soutien aux projets d'énergie issus de sources diverses: méthanisation, solaire, bois-énergie, hydrogène</li> </ul>
Lutte contre le changement climatique	Maintenir et valoriser les espaces naturels sensibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Maîtrise foncière, aménagement et valorisation des espaces naturels sensibles</li> <li>o Ouvrages piscicoles, lutte contre les espèces envahissantes, etc</li> <li>o Aménagements fonciers forestiers en faveur de l'exploitation du bois</li> <li>o Soutien à l'animation et au développement des connaissances dans les zones forestières (techniciens forestiers)</li> <li>o Education à l'environnement (sentier découverte, sentier d'interprétation, observatoires, etc.)</li> <li>o Mise en place de techniques d'entretien (rouler ou fluvial) plus respectueuses de l'environnement (acquisition de matériels innovants, moins consommateurs en énergie, et plus respectueux des milieux)</li> </ul>
Une Europe plus verte et à 0 émission de carbone	Aménager en 2x2 voies et sécuriser les axes routiers est-ouest et nord-sud sur le territoire de la Charente	<ul style="list-style-type: none"> <li>o RN 141 (mise à 2x2 voies des tronçons Roumazières/Chasseigneul et La Vignère/Matvielle)</li> <li>o RN 10 nord (suppression des 4 derniers carrefours plans)</li> <li>o RD 948 (aménagement de l'itinéraire Nantes-Niort-Cognac -Limoges)</li> <li>o RD 939 (aménagement de l'itinéraire Périgueux-Angoulême-La Rochelle)</li> <li>o Ouvrages d'arts</li> </ul>
Réseaux stratégiques de transports	Améliorer les liaisons ferroviaires	
Réseaux de communication numérique	Développer les formations dans les métiers en tension (kinésithérapie, viticulture, services à la personne, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Création de pôle de formation dans le domaine de la santé et des services à domicile</li> </ul>
Soutien aux emplois de qualité	Promouvoir les métiers environnementaux auprès des bénéficiaires du RSA (missions de bénévolat environnemental)	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Implication d'écoles privées ou publiques dans des infrastructures adaptées (rénovation des bâtiments)</li> <li>o Soutien aux écoles dans le domaine des industries culturelles et créatives</li> <li>o Création de résidences étudiantes</li> <li>o Rénovation et passage au numérique des sites universitaires départementaux</li> <li>o Soutien à la recherche (fondamentale, technologique, historique, archéologique, sociale, numérique, etc.)</li> <li>o Développement de lieux de vie innovants</li> </ul>
Education et compétences	Développer l'enseignement supérieur et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Accès au logement, aux parcours professionnalisant, etc. et mise en place de parcours sociaux professionnels</li> <li>o Développement d'offres identifiées comme manquantes pour les enfants en difficultés sociales : prévention et prise en charge précoces des troubles, handicaps et de la chronicité des troubles psychiques et comportementaux des enfants confiés et protégés par le Département</li> <li>o Accompagner la reconversion des infrastructures publiques sous-exploitées ou inadaptées: intégration de nouveaux usages dans les collèges sous-exploités (ateliers ouvert aux habitants, résidence d'artiste ...) en zones rurales</li> <li>o Favoriser les projets culturels structurants</li> <li>o Mobilité intercommunale des publics en insertion socio-professionnelle</li> <li>o Développement d'outils de dialogue entre les parties prenantes de l'insertion (outils numériques)</li> </ul>
Inclusion sociale	Favoriser la création de lieux d'apprentissage et d'accueil alternatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Développement des équipes médicales pluridisciplinaires</li> <li>o Centre de santé - salarisation des professionnels de santé</li> <li>o Modernisation des établissements et services médicaux-sociaux (investissement et fonctionnement)</li> <li>o Soutien au projet dans le domaine de l'imagerie et de la domotique 3D pour accompagner les personnes en perte d'autonomie</li> <li>o Création des MSAP</li> </ul>
Une Europe plus sociale	Soutenir l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes en sortie des dispositifs de protection de l'enfance (plan pauvreté) et des bénéficiaires du RSA	
Egalité d'accès aux soins	Favoriser la mobilité des personnes dans les territoires ruraux	
Accompagner les bénéficiaires de minima sociaux	Lutter contre l'illettrisme	
Une Europe plus proche des citoyens	Valoriser le patrimoine historique, culturel et naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Explorer le patrimoine autour des fermes des vallées de la Vienne et de la Sèvre niortaise</li> <li>o Restauration et mise en valeur à ses fins touristiques du patrimoine historique, culturel et naturel</li> <li>o Modernisation et valorisation des écluses d'art</li> <li>o Transformation du Site d'Arzac</li> </ul>
Développement piloté au niveau local	Accompagner la localisation des infrastructures	
Participation citoyens		